

Aurillac 13 juillet 1918

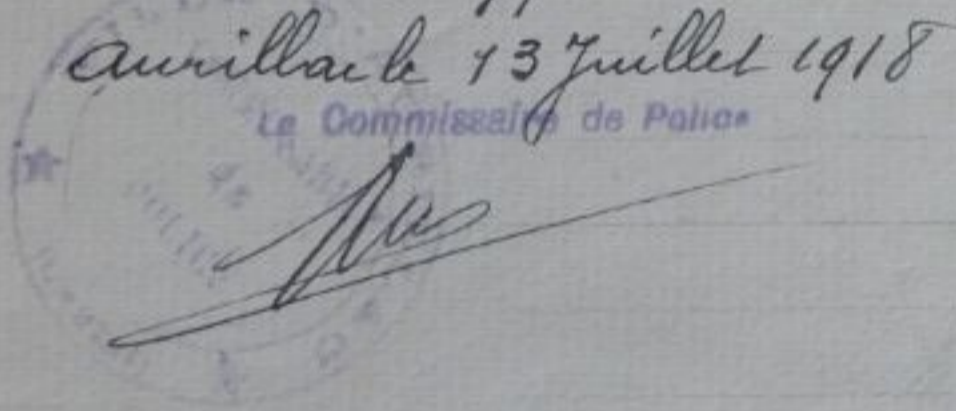


Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter
de votre bienveillance que vous
me facilitiez mon passage à
Genève où je me rends accompagné
du jeune Raymond Gouillard
mon fils, âgé de 12 ans, qui se rend à
Genève pour voir son père
Vice-Consul de France à ce poste
agréer Monsieur l'expression
de mes sentiments distingués
M^{me} Maria Moranges

Vu sous approbation
Aurillac le 13 juillet 1918

Le Commissaire de Police



Vu à la St. J. - Las

à observation

Décision de M. le Secrétaire J. L.

à Sclermes

[Handwritten signature]